

LE « CONSEIL PRO ÉCOCONSTRUCTION »

L'Agence ÉcoConstruction lance le « Conseil Pro ÉcoConstruction », réservé aux professionnels. Lors de ce RDV personnalisés, les professionnels peuvent bénéficier de conseils gratuits avec des spécialistes reconnus.

Des conseils techniques gratuits réservés aux professionnels

Entreprises du bâtiment, architectes, BET, donneurs d'ordre, ...

Le « Conseil Pro ÉcoConstruction » : pourquoi faire ?

Les exigences de la réglementation thermique, les nouveaux modes constructifs, la complexité des projets en site urbain... autant de raisons de s'appuyer sur les conseils d'experts spécialisés, d'obtenir des compléments d'information techniques et de bénéficier d'une analyse de la situation et de sa faisabilité technique.

Quels types de conseil et d'accompagnements ?

Vous avez un projet et besoin d'un éclaircissement. Venez avec vos plans, vos esquisses et les éléments techniques, les experts de l'Agence Eco Construction vous conseilleront en toute objectivité.

Vous souhaitez conforter des choix techniques avec vos clients. Une rapide réunion avec des spécialistes permet de débloquer des situations, d'ouvrir de nouvelles perspectives et de démarrer sereinement un chantier.

Vous avez besoin de connaître les aides financières auxquelles vos clients ont droit. Nous vous aiderons à débroussailler le terrain.

Qui peut bénéficier du « Conseil Pro ÉcoConstruction » ?

Les entreprises du bâtiment (Gros et second œuvre), les architectes et BET installés en Seine Aval ainsi que les donneurs d'ordre du territoire (collectivités locales,...).

Les entreprises, les architectes et BET qui ont un projet de réalisation de travaux sur Seine Aval.

Qui sont les experts du « Conseil Pro ÉcoConstruction » ?

Architectes du Comité National pour le Développement du Bois, du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, conseillers Info Energie... nous mobilisons les experts en fonction de vos besoins.

Quelques exemples :

Vous êtes menuisier, charpentier, entreprise du bâtiment. Votre client a un projet d'extension, de surélévation en structure bois. Vous souhaitez valider la faisabilité technique, le déroulement ou la performance thermique.

Vous êtes architecte, collectivité locale, votre projet doit s'insérer dans le tissu urbain existant.

Logement collectif, équipement public vous souhaitez valider la faisabilité du projet en construction bois

Participation gratuite Prenez rendez-vous : 01 39 70 23 06 ou contact@energies-solidaires.org

Agence ÉcoConstruction Seine Aval - ZI - Parc des Vignes - 27, rue Panhard Levassor - 78570 Chanteloup-les-Vignes.

Agence Écoconstruction Seine Aval www.ecoconstruction-seineaval.com